



Exercer la fonction de représentant au Conseil de la Vie Sociale Contribuer à la prévention et à l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des établissements sociaux et médico-sociaux



Le conseil de la vie sociale (CVS) est un lieu privilégié pour que chaque représentant des personnes accueillies ou prises en charge élu, puisse jouer pleinement de son rôle de citoyen. La formation permet au stagiaire de s'approprier le rôle de représentant élu du CVS et transmet les outils lui permettant une collaboration active aux échanges, dialogues, consultations et résolutions des difficultés.

Objectifs de la formation

Savoir identifier le rôle du CVS dans l'institution

- ◆ Connaître les droits et les devoirs issus des lois de 2002 et 2005, les formes d'application dans les services et établissements et le lien du CVS avec les autres instances représentatives de l'établissement
- ◆ Connaître le fonctionnement du CVS, le rôle et les attributions des élus du CVS

Savoir réaliser les démarches préalables à une réunion du CVS

- ◆ Apprendre à recueillir la parole des pairs pour la porter au CVS
- ◆ Préparer ses interventions, argumenter les propositions

Savoir adapter sa posture en réunion du CVS

- ◆ Ecouter et prendre la parole
- ◆ S'exprimer au nom d'un collectif, porter et défendre les propositions des autres travailleurs

Savoir restituer et expliquer les échanges lors de la réunion du CVS

- ◆ Identifier sous quelle forme transmettre l'information
- ◆ Expliciter les réponses apportées par la Direction de l'institution aux questions posées

Programme – Présentiel

JOUR 1

- ◆ Des apports de contenus théoriques et méthodologiques et des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs
- ◆ Le CVS : c'est quoi ? Quel est mon rôle d'élu ? (Support de présentation, carnet de l'élu au CVS en FALC, capsules vidéos, séance de coaching au théâtre, « boîte à outils » pour les élus)

JOUR 2

- ◆ Préparation de la réunion CVS et déroulement (Mise en pratique au théâtre, fiches outils à co-construire, mise en pratique en salle classique de réunion, séquences de micro learning, jeu de rôle)

JOUR 3

- ◆ Après la réunion du CVS : comment je transmets les informations ? (Mise en pratique, exercice d'analyse de situations, grille de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées)
- ◆ Transférabilité de la compétence (Rencontre avec une autre instance représentative (Conseil de quartier...))
- ◆ Evaluation formative (Mise en situation : jeu de rôle à partir d'exemples concrets / déroulement d'une séance de CVS)

Public concerné

Tout public, formation mixte possible:
Personnes déficientes intellectuelles
Salariés, Représentants légaux, Représentants du personnel, Représentant de l'organisme gestionnaire, Aidants familiaux, Mandataires judiciaires

Domaines d'activités :

Secteurs privés et associatifs social et médico-social

Nombre de participants

Groupe de 8 à 10 personnes (dont 2 à 4 personnes en situation de handicap minimum si formation mixte)

Pré requis

Aucun

Durée

Présentiel : 3 jours (21h00)

Méthodologie

Apports théoriques et méthodologiques
Mises en situation, mise en pratique
Exercices d'application et études de cas

Modalités d'évaluation

Mise en situation :
Se positionner en qualité de Représentant au CVS

Accessibilité

Expertises et outils pour accompagner les personnes déficientes intellectuelles, à suivre la formation et à obtenir la certification

Tarifs

Inter-entreprises Lyon 650 € HT par participant
Intra-entreprise Toute la France 2690 € HT par groupe (hors frais de déplacement et restauration)

Organisme de formation EFHI

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691761069 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes - Certifié Datadock



